L'Ami du Colon

"Aidons-nous les uns les autres" — Organe de la Coopérative des Colons du Nord — "Pater meus agricola"

AMÉDÉE DENAULT, Editeur-Rédacteur. NOMININGUE, LE 19 OCTOBRE 1906 VOL. I—No 20.

Alex. Hénuzet

Pour la Région Labelle

La Cour de Circuit à Nominingue

PROCLAMATION.

Canada
Province de Québec. } L. A. JETTÉ.

EDOUARD VII, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britanniques au-delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui ces présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner—SALUT :

LOMER GOUIN } ATTENDU que
Procureur-Général. } l'article 2342 des statuts refondus de la province de Québec édicte entre autres choses que " sur proclamation du lieutenant-gouverneur, la cour de circuit est tenue dans tout comté autre que celui où est tenue la cour supérieure, à l'exception des comtés d'Hochelaga, Jacques-Cartier, Laval, Saint-Maurice et Québec, et dans plus d'un endroit dans les comtés de Beauce, Beauharnois, Bonaventure, Charlevoix, Chicoutimi, Gaspé, Missisquoi, Ottawa, Pontiac, Richmond, Rimouski, Saguenay et Stanstead ; "

ET ATTENDU que Nous avons jugé à propos d'établir une cour de circuit dans et pour le comté d'Ottawa, dont le siège sera au village de Saint-Ignace de Nominingue ;

A CES CAUSES, de l'avis du Conseil Exécutif de Notre province de Québec, Nous avons réglé et ordonné, et, par les présentes règlons et ordonnons qu'une qu'une cour de circuit est établie pour le comté d'Ottawa, et que le siège de cette cour est et sera au villagede Saint-Ignace de Nominingue ; et que les termes de la dite cour seront tenus chaque année, aux dates suivantes, savoir : les dixième, onzième et douzième jours des mois de janvier et septembre, et les vingt-cinquième, vingt-sixième et vingt-septième jours du mois de juin.

De tout ce que dessus tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres-Patentes, et à icelles fait apposer le grand Sceau de Notre dite Province de Québec : TÉMOIN, Notre Très Fidèle et Bien-Aimé l'Honorable SIR LOUIS A. JETTÉ, Chevalier, Commandeur de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-George, Lieutenant-Gouverneur de Notre Province de Québec.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province de Québec, ce VINGT-HUITIÈME jour de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil neuf cent six, et dans la sixième année de Notre Règne.

Par ordre,

L. RODOLPHE ROY,

Secrétaire de la province.

(Extrait de la GAZETTE OFFICIELLE DE QUÉBEC, *du samedi, 6 octobre* 1906.*)*

L'Union fait la Force

Ainsi que nous nous plaisions à le prévoir, la journée de lundi, 15 octobre, à Nominingue, a illustré cette belle devise, qui décore les armes du royaume des Belges et que toutes les fraternités sociales s'efforcent de mettre en œuvre.

Le Règlement No 5, qui assure la construction de notre hotel de ville-palais de justice et certains travaux de voirie, toutes améliorations qui doivent donner à notre paroisse un élan considérable vers le progrès qui lui sourit, a été voté à l'unanimité. Sur 80 voteurs inscrits comme francs-tenanciers, 57 se sont présentés au bureau de votation : 55 ont voté pour l'adoption du règlement, et 2 seulement se sont abstenus d'enrégistrer leur vote. Les vingt-cinq autres propriétaires étaient absents. La valeur foncière représentée par ceux qui ont approuvé le règlement est de $55,450, sur uneévaluation totale de $82,236.

Ce vote unanime constitue une affirmation catégorique de l'importance des améliorations projetées et de l'approbation générale qu'y accordent les citoyens. Il est, croyons-nous, la première manifestation aussi harmonieuse de l'esprit civique et du sens progressif qui distinguent les francs-tenanciers de Nominingue. On y verra partout une grande leçon de citoyenneté modèle et un augure éminemment favorable des hautes destinées auxquelles semble appelée notre jolie localité. En conservant ce bon esprit d'entente et d'union, il n'est point d'ambitions légitimes à la réalisation desquelles nous ne puissions aspirer, avec les meilleures chances de succès.

Le jour même du vote, un étranger, de passage chez nous, en faisait la remarque à un autre visiteur, logeant au même hôtel : — " Ces gens de Nominingue ont bien le droit de rêver de grands progrès pour leur municipalité, car l'esprit d'union et de bonne entente dont ils viennent de donner la preuve aujourd'hui est remarquablement rare. " Ce n'est pas autrement qu'on disait des premiers chrétieus, nos ancêtres dans la foi, aux jours de la primitive Eglise : " Voyez donc comme ils s'aiment ! "

Pour cet heureux résultat, qui a dépassé les espérances des plus enthousiastes, il convient de remercier d'abord les citoyens en général, qui ont témoigné d'une fraternelle confiance mutuelle, d'une haute clairvoyance et d'une belle générosité. Il faut remercier également ces quelques-uns de nos principaux citoyens qui formaient le comité d'organisation du vote, et qui se sont donné de la peine pour assurer le succès. Leur parfaite réussite est leur meilleure récompense.

Le règlement adopté à l'unanimité par le village de Nominingue a été immédiatement soumis à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. L'accomplissement de cette pure formalité ne saurait tarder beaucoup ; et les travaux de construction de notre hotel de ville vont être entrepris de bonne heure cet automne.

JUSTICE !

Seul organe français, à circulation nationale, pour le comté de Labelle, l'AMI DU COLON estime de son devoir de revenir à la charge au sujet de cette " tuerie " du 8 octobre, à Buckingham, dans notre division électorale. Nous serons bref, aujourd'hui, sur ce chapître sanglant, car nous jugeons convenable d'attendre les résultats de l'enquête que vient d'entreprendre la justice criminelle, avant de nous nous en expliquer plus au long.

Nous n'aurons qu'un mot à ajouter, cette fois-ci, au protet indigné que nous enrégistrions, au lendemain de ce lugubre carnage. Ce mot, c'est pour recommander aux pouvoirs publics de faire sérieuse, impartiale, édifiante et renseignante l'enquête qu'ils viennent d'ordonner.

Il ne faut point de demi-mesures, pas de cachotteries, pas de tentatives de couvrir des criminels plus ou moins huppés ou de blanchir des nègres au nettoyage desquels l'Etat lui-même perdrait tout son savon. Il faut que la vérité sorte de cette enquête, réelle, pure, vengeresse, quelles que soient les têtes sur lesquelles elle appelle les rétributions de l'opinion publique et de le justice humaine. C'est une bien grosse partie qui va se jouer là, pour ou contre le respect dont il convient que nos institutions judiciaires restent entourées, au sein de nos paisibles populations.

Un mandataire des pouvoirs publics a déjà déclaré nettement que justice serait faite sans faiblesse, contre les vrais responsables, tant au point de vue moral que matériel, de la macabre affaire de Buckingham, afin de venger l'honneur outragé et la bonne réputation mise péril de la province de Québec. C'est à ce résultat que le penple s'attend. Rien de moins ne le satisferait. Aux intéressés d'y prendre garde!

Quelques points essentiels devront être élucidés par l'enquête qui se poursuit actuellement et celles qui la suivront. Ceux-ci, par exemple, et bien d'autres dont l'urgence s'affirmera au cours des débats qui commencent :

1o. Les ouvriers des scieries de Buckingham recevaient-ils, en moyenne, un salaire normal, en rapport avec la nature et la quantité de leur travail, aussi bien que des exigences du coût de la vie ?

2o. Etaient-ils traités " comme des hommes " par leurs employeurs ou certains représentants de ceux-ci ?

3o. En se mettant en grève, ont-ils outre-passé leurs droits légitimes ?

4o. Ont-ils fait, ou non, de loyaux efforts, pendant un mois de calmes revendications, pour arriver à une entente à l'amiable avec leurs patrons ?

5o. Quel accueil ont-ils reçu de leurs employeurs, gérant ou patrons, dans leurs recherches prolongées de l'entente par de mutuelles concessions ?

6o. Ont-ils fait un appel à l'intervention conciliatrice au gouvernement de Québec ou à celui d'Ottawa?

7o. S'ils l'ont fait, pourquoi leurs requêtes pacifiques n'ont-elle pas été exaucées ?

8o. S'il fut donné suite à ces requêtes, quel a été le succès des démarches des émissaires de l'un ou l'autre gouvernement appelé à la rescousse auprès des MM. McLaren ?

9o. Les patrons des scieries avaient-ils de valables raisons de croire que leurs propriétés ou leur vie étaient mises en danger par l'attitude des grévistes ?

10o. S'ils avaient bien de telles raisons, en ont-ils appelé, comme c'était leur strict devoir, à la protection de la police provinciale ou du ministère fédéral de la milice et de la défense, seuls gardiens légaux en pareils cas ?

11o. S'ils ont fait cet appel, pour quels motifs n'a-t-il pas été entendu ?

12o. S'ils ont négligé cette précaution indispensable, comment peut-on justifier le louage et l'armement de détectives privés et de constables spéciaux, par les MM. McLaren, " pour tenir les grévistes en respect ? "

13o. Cette manifestation provocatrice et irrégulière, pour le moins dire, n'était-elle point de mauvais exemple et d'inspiration funeste pour les grévistes, jusque là dignes et réservés ?

14o. Les grévistes, en prenant l'offensive, le 8 octobre, ne songeaient-ils point seulement à faire une démonstration pour affirmer leur force et leur détermination, sans la moindre arrière-pensée de meurtre ni de saccage de la propriété ?

15o. N'étaient-ils pas bien convaincus, au contraire, qu'il leur suffirait de manifester ainsi énergiquement pour faire réfléchir leurs patrons davantage et les amener à une entente dans la paix ?

16o. N'ont-ils pas été foncièrement surpris de constater que la force armée des McLaren faisait feu, à bout portant, sur les manifestatants, et " pour tuer " selon l'expression douloureuse du pauvre Bélanger mourant, au lieu de tirer à poudre, ou bien d'envoyer les balles soit en l'air, soit aux jambes, pour effrayer simplement et faire reconnaître l'intention de ne pas céder le terrain ?

17o. Cette tactique adoptée par les détectives ne semble-t-elle pas être le résultat d'un mot d'ordre bien précis et bien cruel, et ne révélait-elle point aux manifestants qu'ils étaient tombés dans uu traquenard habilement tendu, où l'on avait résolu de leur donner " une bonne leçon ", coûte que coûte ?

18o. Ne se trouvèrent-ils pas mis, par le fait même, à leur corps défendant, et faut-il s'étonner qu'ils aient vu rouge et perdu tout contrôle, au spectacle de plusieurs de leurs compagnons tombant, au milieu d'eux, criblés de balles ?

19o. N'est-il pas notoire que les manifestants furent magnanimes, dans leur victoire chèrement achetée, et qu'ils épargnèrent bien des vies et des propriétés contre lesquelles ils eussent pu prendre leurrevanche s'ils eussent été les criminels à préméditation qu'on semble rechercher en eux?

20o. Quand la réponse à ces diverses questions aura été faite, où la Justice ira-t-elle prendre les vrais responsables de l'échauffourée sanglante du 8 octobre 1906 ?

Chronique Régionale

LA MINERVE

Le 21 octobre 1906 sera une date mémorable pour notre jeune paroisse de Sainte-Marie de La Minerve. Ce jour-là, en effet, la paroisse quittera le pauvre chantier qui lui tenait lieu d'église, pour prendre possession d'une coquette petite église, un vrai petit bijou d'élégance et de bon goût.

Les plans de cette église, toute en bois sur un bon solage de pierre, ont été fournis gratuitement par M. Resther, de Montréal, membre du club Chapleau. Ce plan a été exécuté par M. Vachet, de Nominingue, pour le solage, et M. Louis Brunet, de L'Annonciation, pour le bois. Les travaux, poussés avec activité et habileté, ont duré à peu près cinq mois. Complètement achevée au dehors, notre église a, à l'intérieur, un fini provisoire qui lui permettra d'attendre de nouvelles ressources.

Sainte-Marie de *La Minerve*, qui doit son nom à l'ancien journal de ce nom,a eu des débuts un peu lents dus à son éloignement des chars : quinze milles, et à la difficulté de ses chemins. La Minerve ressemblant à une oasis perdue au milieu des Laurentides, l'accès en est nécessairement difficile.

Les plus anciens colons, Isaac Grégoire, Joseph Laramée, etc., sont ici depuis près de vingt ans. La paroisse n'a pris son essor que depuis une douzaine d'années, quand les chars sont arrivés à Labelle, et l'on y compte actuellement à peu près quatre-vingts familles.

La Minerve figure parmi les meilleures places du Nord, pour la pêche et la chasse ; aussi chaque année un grand nombre d'étrangers, pour la plupart membres du beau club Chapleau, viennent visiter nos lacs et nos forêts.

La Minerve n'est pas seulement une place de sport, c'est mieux que cela ; nos braves colons laissent volontiers les bois et les lacs aux plus fortunés pour s'adonner tout entiers aux soins de leur terre et de leur ferme ; il n'est pas rare, en effet, de rencontrer ici des colons qui se taillent, chaque année, dix, quinze arpents et plus de terre neuve, et qui se voient à la veille de posséder de douze à quinze vaches laitières. C'est dire que La Minerve a devant elle un bel avenir, au point de vue agricole. Une famille qui veut s'adonner à l'industrie laitière et à l'élevage ne peut pas faire autrment que de réussir parmi nous.Si notre sol est un peu difficile à travailler, il est de toute première classe pour le pâturage. Mieux que plusieurs paroisses du nord, plus anciennes que nous, nous possédons une excellente beurrerie qui marche à la satisfaction de tous les patrons.

Quoique l'industrie laitière soit l'industrie de l'avenir pour nous, nous savons utiliser les ressources présentee ; quatre moulins à scier sont là, à la disposition des amateurs de l'industrie du bois. Deux écoles des commissaires sont ouvertes pour l'instruction de nos chers petits, et deux magasins fournissent à nos besoins de chaque jour.

Notre nouvelle église vient à point combler un vide au milieu de nous et faire de nous une paroisse parfaite.

RAPIDE DE L'ORIGNAL

Messieurs les avocats de S. Jérôme et autres lieux ayant résolu, dans leur sagesse, de ne plus s'imposer les 35 milles de voiture qui nous séparent des chars, à Nominingue, sous prétexte de n'avoir pas à nous infliger les frais considérables que cela comporte, pour venir plaider ici nos causes devant le Magistrat, celui-ci nous prévenait à son tour,qu'une seule session par année suffirait probablement à liquider, dans ces conditions, tous nos petits différends.

Ce que voyant, il a été décidé ici de former une Cour des Commissaires, qui nous permettra de régler, en famille, une masse de minimes difficultés, sans avoir à nous préoccuper des concours du dehors.

— L'arrêt des opérations, qui doit se prolonger plus ou moins, aux scieries McLaren, par suite de la grève sanglante de Buckingham, n'est pas sans avoir une répercussion sensible en nos parages. La plupart des coupes de bois, qui se font toutes, directement ou non, pour le compte des Mc Laren, ont été contremandées. C'est la stagnation à peu près complète de l'industrie forestière, pour l'hiver, avec des conséquences encore plus pénibles à appréhender. Plusieurs de nos vaillants colons, qui ne veulent pas encourir ce risque, et qui, d'autre part, ont assez d'énergie et de persévérance pour ne point abandonner leurs belles fermes, à cause de ce contretemps momentané, sont partis en quête d'ouvrage et de gain là où ils peuvent en trouver, cet hiver. Bon nombre ont déjà pris le chemin du canton Loranger et de Nominingue, où l'AMI DU COLON nous a appris que l'industrie forestière est en pleine floraison, cette saison-ci. C'est ainsi que MM. Dumoulin, le père et les trois fils, Thérien, le père et les deux fils, Lacelle,tous du 7e rang de Robertson, ont trouvé une tâche pour l'hiver, au moulin de M. Dansereau, près du grand Nominingue. C'est ainsi que M. David Cardinal, de chez nous également, vient de passer un contrat, à Nominingue où il s'était rendu, avec la Cie G.H. Perley, pour laquelle il fera chantier au lac *Sucrerie*.

Nous apprenons avec plaisir que nos amis et coopérateurs de Nominingue se font un devoir d'aider nos gens à se procurer de l'emploi avantageux, dans leur section de notre immense région Labelle, plus favorique la nôtre, cette année, sous le rapport de la coupe du bois. C'est la mise en pratique généreuse de la belle devise de notre Coopérative des Colons du Nord : " Aidons-nous les uns les autres. " Nous saurons, à notre tour, nous en ressouvenir dans l'occasion.

— La série continue : Mgr Brunault, évêque de Nicolet, vient de bénir trois cloches pour l'église paroissiale de S. Norbert d'Arthabaska, et Mgr Blais, de Rimouski, une église et trois cloches, pour la paroisse de Ste Rose du Dégelé.

L'AMI DU COLON

Organe de la Coopérative des Colons du Nord.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nomininge, Comté de Labelle, Qué.

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour l'année, ... ; . . $1.00
Pour six mois, ... 0.50
Le numéro, : : : 2 sous

L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de " membre actif " ou de " membre adhérent " de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la région Labelle.

Adresse Postale :
L'AMI DU COLON,
Nomininge, Qué.

NOMININGUE, 19 OCT. 1906

PROPOS AGRICOLES

Plantes-racines en champs

Cultivateurs, si vous voulez obtenir de beaux résultats, c'est-à-dire avoir une récolte abondante de plantes racines, betteraves, carottes fourragères, navets, aliments très utiles et même nécessaires à toute vache laitière, souvenez-vous que le sol doit être riche, humide et assez exempt de mauvaises herbes. On peut obtenir ces conditions en semant dans un terrain jachéré, qui a été fumé, ou bien en employant le même terrain d'une manière continue pour des cultures de plantes-racines, mais en alternant d'année en année la plante racine : par exemple un terrain planté de pommes de terre cette année pourrait être ensemencé de navets, la saison prochaine. A la ferme d'Ottawa, on suit cette dernière manière de faire, et chaque deuxième ou troisième année les ouvriers de la ferme appliquent au terrain environ dix charretées de fumier à l'acre. Si, aussitôt que la récolte a été enlevée, on enfouit profondément à la charrue toutes les feuilles et autres rebuts et qu'on roule ensuite le terrain, les vers gris ne donneront aucun ennui.

Il faut appliquer tout le fumier en automne ; si on l'étend seulement au printemps, il faut veiller à ce que le fumier soit bien consumé et même le briser fin pour obtenir de meilleurs résultats.

Il faudrait semer toutes les plantes racines en champ beaucoup plus tôt qu'on ne le fait en général. On peut semer à la petite machine à bras, c'est préférable et meilleur qu'à la main. Les carottes se sèment utilement le premier mai, les navets, le dix mai, les betteraves fourragères et à sucre, vers le quinze mai.

En 1904, le Canada a exporté 829,833 quintaux de bacon ; en 1905, il en a exporté 1,191,340 quintaux. L'augmentation a donc été de 361,507 quintaux. Or, pouvons-nous dire dans quelle proportion la province de Québec a contribué à son augmentation ? Il faut de toute nécessité que nos cultivateurs pratiquent, concurremment à l'industrie laitière, l'élevage du porc à bacon. C'est très rémunérateur et de plus c'est aisé, pouvu qu'on le veuille sincèrement et efficacement.

Le FERMIER de L'ANNONCIATION

—Dans un climat comme le nôtre, il y a énormément à frire sur une terre, à l'automne. Le printemps est si court qu'il ne faut pas trop y compter pour les travaux du sol : labours, fumure, égouttement. Presque toutes les terres, surtout les terres fortes, devraient être labourées et engraissées à l'automne, sinon le cultivateur aura tout à faire à la fois après l'hiver, et il risque fort alors de...manquer son coup.

— Le développement de l'industrie laitière correspond à un meilleur développement de l'aptitude laitière de nos races bovines. Pour ces races, même les mieux améliorées, le dernier mot n'est pas dit.

— L'automne est le temps de nettoyer les caves à légumes ; les aérer et assainir, au besoin. N'hésitez pas à drainer votre cave si elle est humide, car vos légumes ne sauraient s'y conserver ; de plus, un sous-sol dans ces conditions est une cause d'insalubrité constante pour les étages supérieurs.

Sociologie Chrétienne

Syndicats ouvriers sous l'egide de l'Eglise.

" Il faut aller au peuple, non pas uniquement par des paroles et des discours. Il faut aller à lui, par le journal, par le tract et surtout par les œuvres populaires. Montrons au peuple que nous voulons son bien, par des œuvres qui rendent notre volonté tangible.

" Et je ne parle pas ici des œuvres innombrables où se manifeste la charité chrétienne, mais bien des œuvres s'adressant à l'ouvrier dans la pleine activité de son travail et de ses forces, qui n'a que son salaire pour vivre et qui toujours est livré à la terrible incertitude du lendemain.

" Nous voulons améliorer non seulement la condition morale des ouvriers, mais aussi leur condition matérielle.

" Voilà la raison de toutes les œuvres que nous voyons fleurir ici : coopérative, caisse de pensions, secours en pains, mutualités, société d'habitations ouvrières.

" *Nous voulons plus encore.* Il faut pour assister l'ouvrier et l'aider efficacement, *le syndiquer. Il faut créer des syndicats chrétiens.*

" M. le député Levie rappelait tantôt que vous aviez reçu ici un membre du Reichstag, M. l'abbé Dasbac. Il vous a dit que dans le bassin de la Saar, sur 45,000 ouvriers mineurs, 40,000 sont affiliés au parti du Centre et cela grâce au Syndicat, qui leur procure la sécurité, le bien-être matériel, en un mot tout ce qui peut améliorer leur sort.

" Je fais appel aux hommes d'action et d'énergie qui aiment le peuple pour qu'ils lui disent : " Venez vous unir dans les syndicats. Nous ferons de vous des hommes d'ordre, qui tiendront une place importante dans la Société. Nous vous aiderons dans tous les besoins de la vie et dans tous les domaines nous tendrons à améliorer votre sort pénible.

" Je fais appel à tout mon clergé pour qu'il soit actif et dévoué à l'organisation de cette œuvre qui doit améliorer notablement la condition de l'ouvrier. " — *Monseigneur l'Évêque de Tournai, Belgique.*

Le Juste Salaire

D'après le grand Pape sociologue, Léon XIII, dans son immortel code des revendications démocratiques, l'Encyclique " Sur la condition des ouvriers " :

" Conserver l'existence est un devoir imposé à tous les hommes et auquel ils ne peuvent se soustraire sans crime. De ce devoir découle nécessairement le droit de se procurer les choses nécessaires à la subsistance, et que le pauvre ne se procure que moyennant le salaire de son travail. Que le patron et l'ouvrier fassent donc tant et de telles conventions qu'il leur plaira, qu'ils tombent d'accord notamment sur le chiffre du salaire ; au-dessus de leur libre volonté, il est une loi de justice naturelle, plus élevée et plus ancienne, à savoir, que LE SALAIRE NE DOIT PAS ÊTRE INSUFFISANT À FAIRE SUBSISTER L'OUVRIER SOBRE ET HONNÊTE. Que *si*, contraint par la nécessité, ou poussé par la crainte d'un mal plus grand, *il accepte des conditions dures*, que, d'ailleurs, il ne lui serait pas loisible de refuser, *parce qu'elles lui sont imposées par le patron ou par celui qui fait l'offre du travail*, c'est là subir *une violence* contre laquelle la justice proteste. "

Espérons qu'une enquête minutieuse et impartiale établira si " le juste salaire " existait pour les ouvriers des scieries de Buckingham, et si " une violence " ne leur était pas imposée, contre laquelle la justice doit protester.

—La *Guêpe*, l'un des vaillants organes français de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, et qui nous honore, comme son confrère aîné, l'*Abeille*, de son service d'échange, veut bien emprunter quelques extraits au modeste AMI DU COLON. Elle mettrait le comble à sa courtoisie en daignant indiquer la source où elle les puise.

Chez Laflamme et Deschambault

Au Bon Marché, cette semaine, de grands avantages sont offerts aux personnes qui aimeraient à se procurer d'avance, à des prix d'occasion, de beaux manteaux de dames et " capots " d'hommes pour l'automne. A part la réduction de 20 à 25 pour cent que nous avons l'habitude de faire, nous allouerons en sus un escompte de 5 pour cent sur ces marchandises.

—*M. Derouin, marchand de foin*, S. Jérôme, comté de Terrebonne, a constamment en mains du foin de première qualité et à bon marché. Avis à ceux qui en ont besoin. M. Derouin s'occupe aussi de la vente de terres à S. Jérôme et aux environs : il invite les clients.

☞Demandez les fameux cafés

"St-Marc"

— ET —

"La Créole"

—o—o—

Augustin Comte & Cie.

IMPORTATEURS DE

Thés, Cafés, Epices, etc., etc.

442, rue St-Paul, MONTREAL.

Joachim Gélinas, L. L. L.

AVOCAT

15 rue Saint-Jacques

MONTREAL.

BUREAU À L'ANNONCIATION :
1er et 3ème samedis de chaque mois à la pension Aimé Reumont.

BUREAU À NOMININGUE :
1er et 3ème dimanches de chaquemois à la pension Martineau.

GUERISON

—DE LA—

TOUX, DU SOUFFLE, DE LA GOURME ET DU CATARRHE

—PAR—

Les 36 Bonnes Prises Françaises

à $1.00 la boite par la malle.

EXCELLENT REMEDE

contre les Noeuds, Ecarts ou Eparines, Engorgements du jarret, des boulets. Tendons forcés, Courbes, Formes ou Ringbones, Entorses et Boiteries de tous genres. Demandez la Pommade Fondante Parisienne à $1.00 la boite par malle.

LA COLLECTION "C"

COMPRENANT :

Le Petit Livre d'or, la sonde trayeuse, les Secrets de la Chasse à $1, par malle.

Pharmacie Veterinaire

—DU—

Dr Grignon,

STE-ADELE, Que.

U. Gamache

FERBLANTIER—PLOMBIER

Travaux en tous genres faits à la boutique où à domicile.

SPECIALITE : Couvertures en métal.

L'ANNONCIATION, Qué-

LEON LEPINE

PEINTRE
DÉCORATEUR
LETTREUR et
TAPISSIER.

Fait tous ouvrages dans ces lignes, proprement et à prix modérés.

NOMININGUE, Qué.

MOISE THIBEAULT

BARBIER-COIFFEUR

Excellent service aux prix réguliers

Toujours à la disposition de ses clients, de 8 h. a.m. à 11 hrs. p.m

Table de pool, Tabacs, Cigares et Cigarettes, au choix des amateurs.
Voisin de l'hôtel Berthiaume, en face du carré Central.

NOMININGUE, Qué.

La Providence

Assurance Mutuelle Contre Le Feu

Directeurs de La Providence MM. J. E. Duhamel, N.P. inspecteur des bureaux d'enregistrement ; président, l'hon. M. Jean Prévost, ministre de la colonisation ; MM. Lafontaine, Berthier, Bissonnette, Montcalm, Girard, Rouville, Daigneault, Bagot, tous députés provinciaux, MM. L. H. Desjardins, Terrebonne, Henri Boucher, St-Barthélemi, S. P. Champoux, Joliette, L. A. Picard. secrétaire-gérant, Westmount.

Bureau Principal : 52 RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL.

Souscription exigée par la loi : $200,000.00

Assurance en force : $1,500,000.00

Pourquoi devons-nous encourager cette compagnie ?

1o. Parce qu'elle est dirigée par des hommes d'expérience, solvables et honnêtes ;

2o. Parce qu'elle donne toutes les garanties nécessaires, proportionnellement à ses responsabilités ;

3o. Parce que ses taux sont les plus bas et qu'elle choisit ses risques ;

4o. Parce que c'est une institution nationale, encouragée par nos hommes d'affaires ;

5o. Parce que l'argent des assurés reste dans notre province ;

6o. Parce qu'elle n'emploie que des agents habiles, instruits et honnêtes:

7o. Enfin, parce qu'elle règle promptement et libéralement ses pertes.

N.B.—On demande des agents pour les villes et la campagne.

S'adresser au Secrétaire-Gérant : L.-A. PICARD, Montréal.

A Nomininge, s'adresser à M. Amédée DENAULT, Editeur-rédacteur de L'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier.

P. E. FORGET

Marchand-General

Marchandises Sèches, Chaussures, Provisions, Farines Fer en Fer ronnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Briques, Chaux, Articles de Fantaisie.

GROS ET DETAIL

SPECIALITÉ : Gros stock de Chaussures à prix coutant. Toujours en mains chevaux de course et de trot à vendre, ainsi que voitures et harnais. Bon marché.

Succursale a Nomininge

LABELLE, - - - - QUE.

AMIOT, LECOURS & LARIVIERE

Articles de construction, ferronneries, peintures, vitres, fer, fournitures d'aqueduc, ciment, plâtre, bronze, or en feuilles. ∴ ∴ ∴ ∴ ∴ ∴ ...

Magasin et Bureaux : 911 BOULEVARD SAINT-LAURENT

Salle d'Echantillons : 10 RUE CRAIG OUEST

MONTREAL

St-Amant & Boisvert

Marchands de Ferronneries et Quincailleries

Les CLIENTS DU DÉTAIL, aussi bien que les MARCHANDS qui veulent s'approvisionner sur place dans le Gros, à aussi bons termes qu'ils peuvent en obtenir à Montréal, trouveront tout ce qu'il leur faut en fait de ferronnerie, de quincaillerie, de matériaux de construction, etc., etc., chez

St-Amant & Boisvert

Garnitures de Portes : Cloches, Serrures, Peintures, Couplets, Clous, Ferrements ; tout est là.

Fers à chevaux, Fer en barres pour la forge, Essieux, rien ne manque. Aussi un assortiment complet et varié d'articles en granit et de ferblanterie de la meilleure qualité et dans les goûts les plus nouveaux : Couteaux, Fourchettes, Cuillers, etc.

On fournit également les Huiles de toutes sortes, peintures préparées, mastic ; Couleurs à l'huile et au Japan ; vernis pour meubles et et pour voitures ;

Moulins à laver, Pinceaux, Brosses, Blanchisseurs, " Clipers " de toutes sortes. Les Forgerons et Menuisiers, dans toute la région Labelle, sont particulièrement invités à venir visiter notre magasin. Ils y trouveront, à portée de leurs boutiques et ateliers, tous les différents outils dont ils ont besoin.

Aux Commerçants de bois, Entrepreneurs, Gérants de moulins à scie nous sommes heureux de faire savoir que nous tenons à leur disposition, à Nomininge même, et à prix faciles.

Toute la ferronnerie qui peut leur être utile ou nécessaire d'un moment à l'autre. Pour les Tuyaux à l'eau, au gaz, à la vapeur, à l'air chaud, tuyaux de poêle, etc., en fonte, en plomb, en tôle galvanisée, etc., notre assortiment est sans reproche.

Nous sollicitons une visite

ST-AMANT & BOISVERT

Nomininge, Que.

FEUILLETON DE "L'AMI DU COLON"

LE ROMAN

D'UN JEUNE "HABITANT" CANADIEN

Une Histoire de chez nous

—PAR—

Napoleon Legendre

19

VIII

(suite)

Il ne faut pas croire que leurs cinq cents érables leur aient donné, comme cela arrive en moyenne, cinq cents livres de sucre et plusieurs gallons de sirop. L'oncle Jérôme prétendait que, pour une première fois, il fallait faire les choses un peu largement, et inviter les amis et les connaissances. Aussi étaient-ils rarement seuls à la cabane. Chaque jour il arrivait de joyeux compagnons qui venaient manger de la *trempette*, du sucre chaud, ou des œufs cuits dans le sirop. Le soir même, il y avait des *veillees* avec leurs bonnes histoires ; et les éclats de rire montaient joyeux dans le silence solennel des grands arbres.

Les sucres finis, et les comptes tirés, on trouva que la dépense était un peu au-dessus de la recette. Mais l'oncle Jérôme ne s'embarrassait pas de ce détail. On n'apprend rien sans qu'il en coûte un peu, disait-il ; et l'expérience que nous avons acquise vaut bien, pour le moins, les quelques piastres que nous avons perdues.

Il ne faudra pas, cependant, faire un usage immodéré de ce raisonnement.

Vers le milieu d'avril, la terre était complètement découverte et on se mit à faire les labours du printemps.

Je ne raconterai pas en détail tous ces travaux et ceux qui les suivirent car on les connaît aussi bien que moi. Seulement, je dois dire que ce fut une grande surprise, dans la paroisse de Saint-Xyste, quand on vit arriver et travailler tous ces nouveaux instruments aratoires qu'on ne connaissait point : charrues et herses améliorées, semeurs, faucheuses, faneuses, râteaux à cheval, presses pour le foin, moissonneuses, engerbeuses, etc. ; tous les passants ouvraient de grands yeux et prédisaient à Annibal qu'il se ruinerait infailliblement avec ces machines infernales. Mais ce fut bien pis encore lorsqu'on le vit, au lieu de charroyer ses gerbes en granges, les battre sur le champ même. Pour le coup, on fut complètement scandalisé ; jamais pareille chose ne s'était faite dans la paroisse, et les bonnes vieilles s'étonnaient que le ciel ne manifestât point par quelque signe visible sa juste indignation.

Le ciel resta calme et muet.

Lorsque toute la récolte fut rentrée, l'oncle Jérôme et Annibal firent leur bilan. Le rendement avait été excellent, et, en mettant de côté le prix du bétail et des instruments nouveaux, qui devait s'imputer sur le capital, on arrivait à un excédent fort raisonnable.

L'oncle Jérôme était dans la jubition.

— Comment ! s'écriait-il, nous avons une balance en notre faveur ! Mais cela tient du merveilleux. Pour notre première bataille nous avons une victoire. Décidément, Annibal, c'est toi qui avais raison : vive la culture ! Du reste, j'ai toujours été de ton avis ; mais je n'ai jamais voulu trop m'affirmer, à cause de ton père. A propos, ajouta-t-il, tu sais que nous sommes dans le mois d'octobre, et que, l'année dernière, mon bataillon n'a pas fait ses douze jours d'exercice, à cause de la construction de ta maison, et je compte pour peu de chose la parade de la S.-Pierre. Cette année, il faut prendre une revanche éclatante.

— Certes, mon oncle, dit Annibal, je vous dois bien cela ; aussi, je suis entièrement à vos ordres.

— Tu me dois bien cela ! voyons mon filleul, je parie que ce n'est pas de la reconnaissance, mais que tu brûles d'essayer pour de bon sur le terrain ton bel uniforme et ton sabre neuf. Ah ! je te connais, va !

Au fond, l'oncle Jérôme n'avait peut-être pas tort.

Quoi qu'il en soit, les douze jours d'exercice arrivèrent, et l'oncle parut sur son grand cheval à la tête de son bataillon,—qui comptait vingt-deux hommes — aussi fier que César commandant ses légions. A chaque instant, il jetait un regard d'admiration du côté d'Annibal, ce qui faillit lui faire commettre quelques bévues.

— Hein ! est-il assez crâne, ce gaillard-là, à la tête de sa compagnie ! L'an prochain, je recommanderai sa promotion au grade de capitaine. Tonnerre ! quel élève j'ai là ! Décidément, les Ladouceur ont du salpêtre dans le sang. Ce garçon ne reculerait pas d'une semelle. Ah ! si nous pouvions seulement voir poindre un ennemi quelconque ! ... Mourir pour la patrie ! ...

L'oncle Jérôme s'était oublié, dans son enthousiasme, jusqu'à crier cette dernière phrase, de sa plus grosse voix, en brandissant son sabre. Les bons paysans qui marchaient sous ses ordres se mirent à se regarder d'un air inquiet. Mais le colonel s'était promptement remis.

—Comment ! tonna-t-il solennellement, il suffit d'un mot pour vous décontenancer ; que serait-ce donc, si vous entendiez le canon de l'ennemi !

Les pauvres gens, ahuris, baissèrent la tête et crurent réellement qu'ils avaient eu tort.

La parade s'acheva sans encombre, et comme c'était la dernière, l'oncle Jérôme crut devoir adresser à son minuscule bataillon une petite harangue dans laquelle il déclara qu'il n'était pas orateur, mais soldat, et qu'il n'avait pas l'intention de faire un discours.

– Je vous dirai seulement, ajouta-t-il avec modestie, comme le grand Napoléon, le plus fameux capitaine des temps modernes : Soldats, je suis content de vous ! Retournez dans vos foyers où vous vous tiendrez prêts à répondre au premier appel de la patrie.

(à suivre)

La Bonne Note

" Les apôtres de la colonisation, dans notre nord, ont une mission toute patriotique et religieuse à remplir. Pour eux, il ne doit pas y avoir de question personnelle en jeu. Ils ont un grand modèle devant les yeux : la vie du curé Labelle. Ils doivent en tout lieu donner l'exemple de l'union, de la concorde, du travail désintéressé et du vrai patriotisme. Ils doivent bien étudier les problèmes de la colonisation avant de les agiter. Il ne s'agit pas de travailler chacun pour soi ; il s'agit de continuer le travail du curé Labelle, de couronner noblement, glorieusement l'œuvre admirable de cet illustre apôtre. " —LA NATION, de S. Jérôme.

Chemins de Fer de Colonisation

La course au clocher entre les compagnies.

Si le Grand Nord ne continue pas cette année le prolongement de l'embranchement de S. Jacques jusqu'à Rawdon, nous apprend l'*Etoile du Nord*, il paraît que la nouvelle compagnie à bois de Rawdon va s'adresser au Pacifique Canadien pour lui demander de construire un embranchement reliant Rawdon à la ligne principale du Pacifique Canadien. On se servirait dans ce but de la *dump* ou ancien chemin de fer de Rawdon construit par l'honorable Barthélemy Joliette.

En ressuscitant cette ancienne ligne de chemin de fer, le Pacifique Canadien et la ville de Joliette se conserveraient tout le trafic du comté de Montcalm, ainsi que les puissantes industries présentes et futures que peuvent alimenter et faire mouvoir les cent pouvoirs d'eau de la rivière Ouareau, la plus abondante en gros pouvoirs d'eau de toute la province de Québec. C'est un projet magnifique et facile à réaliser.

LE BYRRH

est le meilleur des Vins Toniques et Apéritifs connus. . . . . .

ESSAYEZ - LE

Agents au Canada :

HUDON, HEBERT & CIE, Limitee

MONTREAL.

E. J. Leblanc

NOTAIRE, L.L.L.

Nominingue, Qué.

P. J. Chartrand — Paul Ls Turgeon

Chartrand & Turgeon

COMPTABLES

55, rue St-François Xavier

Bell Tel. Main 3141
Tel. March. 642 — Montreal.

Dr J. Pinault

Medecin et Chirurgien

Gradué de l'Université Laval de Québec. Licencié du " Board of registration in Medecine " de l'état du Massachusetts, E.U.

L'ANNONCIATION, Qué.

Dr Henri Cartier

Médecine Générale et Chirurgie

SPECIALITÉ : Dents extraites sans douleurs.—Prix modérés.

Cabinet de consultation, chez M. Gadoury, coin S. François-Xavier et Sacré-Coeur, NOMININGUE.

E. PRESSEAU

Entrepreneur General

Charpente, Menuiserie, Peinture, et tous les travaux de construction.

Aux meilleurs prix du marché.

Une visite est sollicitée.

Rue du Sacré-Coeur,

NOMININGUE, QUE.

P. E. FORGET

Magasin General

Maison de Nominingue

Variété complète de marchandises dans toutes les lignes : Nouveautés (Marchandises sèches), Epiceries, Chaussures, Ferronneries, Vaisselle, Meubles, Provisions, Peintures, etc.

Assortiment complet et absolument frais, dans tous nos départements.

Spécialité : Etoffes, à robes et mousselines. Bon Marché. Service prompt Satisfaction garantie. Les clients sont toujours les bienvenus à venir demander nos prix et voir nos marchandises avant de passer ailleurs.

J. D. MILLER.
Gérant local

Le Magasin General du Depot

NOMININGUE, Qué.

Z. RENO, Gerant

Fleur et hardes faites.

SPECIALITÉ : Fonds de banqueroute.

Achat et échange de produits agricoles, Fourrures, Peaux, laine, cuir, vieilles claques, crin, etc.—Logis pour colons.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE

Cie Gle TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris France

Départ chaque jeudi, à 10 hrs a-m.

*LA SAVOIE.....25 Oct.
*LA PROVENCE.....1 Nov.
*LA LORRAINE.....8 Nov.
*LA TOURAINE . . . . . ,15 Nov.

*Paquebots à deux hélices.

Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

OVIDE BRASSARD

Horloger et Bijoutier

L'ANNONCIATION, Qué.

SPECIALITE : Reparations

Bureau ouvert à Nominingue, le samedi de chaque semaine à l'Hôtel Gauthier.

Agent de l'assurance contre le feu La Providence.

PENSION MARTINEAU

Tout près de l'église, du couvent et de l'hôpital. Bonnes chambres ; table bien servie, abondante. Régime de famille. Prix modérés. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs. Bureau de poste dans la maison. Voitures à l'arrivée et au départ de tous les trains.

NOMININGUE, Qué.

HOTEL POMINVILLE

Ancien Hotel Beaulieu

Rue Notre-Dame, à mi chemin entre la gare et l'église. Bonne table, repas aux prix ordinaires. Chambres nombreuses et très confortables. Chauffages à l'air chaud. Privés dans la maison. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs.

Voitures à tous les trains transport gratis. Prix modérés ; service général excellent.

NOMININGUE, Qué.

HOTEL CENTRAL

Lac Nominingue.

Accommodation parfaite pour touristes et sportsmen. Bonne table, liqueurs de choix.

Chauffage à l'air chaud. Bains et privés dans la maison.

Voitures à l'arrivée et au départ de tous les trains.

Chevaux et voitures toujours à la disposition des voyageurs.

CENTRAL HOUSE

Lake Nominingue.

Splendid accommodation for tourists and sportsmen.

Good boarding. Choice liquors.

Hot air heating. Bath and water closets in the house.

Free buss at the arrival and departure of every train.

Rigs always on hand for travellers.

J. B. BERTHIAUME, Prop.

Hotel du Nominingue

Z. BARRETTE, Prop.

L'hotel le plus rapproché de la gare Omnibus à l'arrivée de tous les trains. Système de chauffage à l'eau chaude. Water closets (Privés) dans la maison. Patronné par les touristes.

Banque d'HOCHELAGA

St-Jerome, Que.

Capital payé - - - $2,000,000.
Fonds de Réserve - $1,450,000.

Toutes affaires transigées par la malle reçoivent une attention spéciale.

ALEX LEFORT, Gérant.

FERDINAND PARENT

Meubles à vendre : neufs ou d'occasion On loue aussi des meubles, a bon compte, aux personnes qui désirent prendre maison à Nominingue pour y passer les mois d'été.

Maison de pension de première classe: beau site, grandes chambres. Chevaux à la disposition des touristes et voyageurs.

PROPRIETE A VENDRE

Bonnes Conditions

Rue du Sacré-Cœur,

NOMININGUE, QUÉ,

ALYRE CHARLEBOIS

Le Grand Entrepot de la Gare, à Nominingue . . .

Tient constamment un assortiment complet de foin, grain, et autres provisions.—Aussi, excellente brique à vendre. Chevaux commodes et voitures confortables toujours à la disposition des voyageurs, et excursionnistes. On s'occupe aussi de la vente des terres dans le canton Loranger.

CANADIAN PACIFIC RAILWAY

Service des Laurentides

DE L'EST A L'OUEST

MONTRÉAL À SAINT-JÉROME

N. B.—Tous les trains qui viennent à Nominingue, de Montréal, ou qui retournent, de notre gare, terminus à la métropole, arrêtent à S. Jérôme.

De plus, les trains suivants font le service spécial de S. Jérôme : tous les jours, dimanche excepté, à 8.45 a.m ; tous les jours, sauf les samedis et dimanches, à 6.35 p.m, ; le samedi, spécial à 1.40 p.m.

MONTRÉAL A STE-AGATHE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m.

Trains supplémentaires, les mardis, jeudis et samedis, à 8.45 a.m.

Le dimanche, à 9.15 a.m.

MONTRÉAL A LABELLE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train de la matinée, à 8.45 a.m.

Le dimanche à 9.15 a.m.

MONTRÉAL A NOMININGUE

Tous les jours, excepté les dimanches. à 4.45 p.m.

Les mardis, jeudis et samedis, train supplémentaire de la matinée, à 8.45 a.m.

Train du dimanche, à 9.15 a.m.

DE L'OUEST A L'EST

NOMININGUE A MONTRÉAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 5.45 a.m.

Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, train de l'après-midi, à 4.15 p.m.

LABELLE A MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 6.45 a.m.

Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, train de l'après-midi, à 5.15 p.m.

STE-AGATHE A MONTREAL

Tous les jours, sauf le dimanche, à 8.21 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à 6.55 p.m.

SAINT-JÉROME À MONTRÉAL

Tous les trains de Nominingue, plus, tous les jours, dimanche excepté, un train à 7.05 a.m. ; les lundis, mercredis et vendredis, un train à 5.40 p.m.

Par ordre,
ÉMILE J. HÉBERT,
Agt. gén. du Serv. Voyageurs.

Le Nord Canadien de Quebec

Division Montfort et Huberdeau.

Quotidien excepté le Dimanche	STATIONS	Quotidien excepté le Dimanche
5.35	D.Montréal (C.P.R.).A	9.20
7.28 / 7.35	....Montfort Jct.....	7.29 / 7.20
7.45	.....S.-Sauveur.....	7.08
8.08	.....Morin Flats.....	6.50
8.40	.....Montfort.....	6.30
9.25	...Lac des Seize Isles..	6.00
*9.55	..... Weir.....	5.20
10.07	.....Arundel.....	5.05
10.15	A.....Huberdeau.....D	5 00
P.M.		A.M.

Trains de fret rapides tous les jours.

C. W. SPENCER, Gérant Général.
GUY TOMBS, Agent Général Fret et Passagers, Montréal.
A. J. GORRIE, Surintendant Général.

A. McNABB

MARCHAND DE

Voitures et bicycles en tous genres, harnais de la dernière nouveauté. Réparations de voitures faites promptement et avec soin. Cadres pour images et tableaux.

L'ANNONCIATION, Qué.

ROCHJETTE

Photographie Générale

SPECIALITÉ : Vues et paysages de la région Labelle. Cartes postales illustrées des vues du Nominingue. Photographie sur zinc et sur carton. Photographies a bon marché, pour personnes seules ou pour groupes.

NOMININGUE, Qué.

J. A. LALANDE & FILS

Magasin General

Près du Carré Central.

Fleur, avoine, foin, grain de toutes sortes, épiceries, ferronneries, briques, chaux, Harnais, marchandises sèches.

NOMININGUE, Qué.

Ceux qui nous encouragent

Récentes adhésions à la C. C. N.

S. G. MGR LORRAIN, évêque de Pembroke, adresse à notre éditeur le prix de son abonnement et dit : — " Vous faisant mes meilleurs souhaits pour le succès de l'œuvre excellente à laquelle vous consacrez votre temps et toute votre énergie. "

L'HONORABLE M. LEMIEUX, ministre fédéral des Postes, écrit au même: " Je serai très heureux de recevoir ton journal. "

M. LE CHANOINE CARBONNEAU, curé de l'Isle Verte, au diocèse de Rimouski, s'abonne avec plaisir.

M. LE CHANOINE LUSSIER, ancien curé de Beauharnois, au diocèse de Valleyfield, est heureux d'envoyer son abonnement à " votre très-intéressant et très-utile journal ". Il ajoute : "Je prie Dieu qu'Il bénisse votre patriotique entreprise. "

M. LE CURÉ ALLARD, de Hull, s'abonne, " avec sincères souhaits de succès dans l'œuvre entreprise par l'AMI DU COLON. "

L'HONORABLE DR JEAN GIROUARD, conseiller législatif, comme son digne collègue l'honorable M. Mathieu, déplore de ne s'être pas abonné plus tôt " à votre intéressant journal. "

L'HONORABLE JUGE LAFONTAINE, de la Cour Supérieure, à Montréal : — " Je veux vous dire combien votre œuvre a toutes mes sympathies, et combien je suis persuadé que vous avez toutes les qualités pour le faire réussir. Veuillez donc recevoir mes meilleurs souhaits de santé et de prospérité et me compter au nombre de vos abonnés. "

M. LE CURÉ DE SAINT-JACQUES, à Montréal : " J'ai lu avec intérêt et, je le dis, avec profit, l'AMI DU COLON. Il me met au courant des progrès du Nord de notre Canada. J'en suis très-heureux. Plaise au Ciel que l'œuvre de la Colonisation " aux portes de Montréal "—car, que se sont aujourd'hui, les distances, avec nos chemins de fer ?—que cette œuvre prospère et grandisse, pour le bien et le développement de la race française !

" Laissez-moi vous le dire, cher ami, vous faites œuvre de religieux patriotisme, en rédigeant ce petit journal, l'AMI DU COLON. Je vous en félicite bien sincèrement. Connaissant d'avance les sentiments qui m'animent et m'ont toujours animé à votre sujet, vous devez penser si je désire que votre œuvre se maintienne et fasse du bien.

" Un journal catholique, animé d'un bon esprit, est un trésor dans une localité, aujourd'hui surtout que les productions malsaines se multiplient, au détriment de la religion et de la morale publique. Votre journal exercera, j'en suis assuré, une grande influence sur la population canadienne-française, qui est destinée à peupler la région de Nominingue.

" Je viens d'ouvrir votre numéro du 7 courant. Que je suis content d'y lire le titre d'un entrefilet venant parfaitement à son heure :

" Regrettable inspiration " ! Ce que vous dites est parfaitement vrai...

" Comptez-moi pour un de vos lecteurs les plus assidus et les plus sympathiques. "

Le R. PÈRE CURÉ D'OUTREMONT : — " Je goûte, dans la lecture de votre journal, une saveur toute particulière. Le style y laisse voir une âme bien canadienne, fière de ses origines, pouvant prétendre aux plus hautes aspirations, et capable de les faire valoir devant *l'étranger*.

" On dirait que cette feuille est imprégnée de l'arôme de nos grands bois et de nos belles montagnes : elle respire l'espérance, la confiance et la force.

" Je fais les meilleurs vœux pour sa diffusion et pour la grande œuvre qu'elle propage et défend. "

— La conférence des Premiers Ministres des Provinces avec celui du fédéral a pris fin samedi dernier. Sir Wilfrid Laurier a promis d'accorder en bonne partie les réclamations faites par les provinces. La province de Québec, pour sa part, verra augmenter de $600,000 sa subvention annuelle. C'est un gros succès pour l'honorable M. Gouin, qui a été l'âme dirigeante de ce mouvement. Nous l'en félicitons.

Chez nous et alentour

NOMININGUE

— Un grand nombre de personnes ont " étrenné " notre nouveau train de jour descendant à Montréal, dimanche dernier, et quittant Nominingue à 4.15 h. p.m.

— De passage à Nominingue, ces jours-ci, MM. le Dr J.R. Tremblay, Jos Longtin et Jos Caron, de Montréal, rentrant chez eux après une agréable campagne de chasse, à leur club situé près de Nominingue. Ces messieurs ont pris le train, dimanche après-midi.

— M. et Mme A. Guilbault, de Joliette, sont en promenade à Nominingue.

— MM. Dunlop, Ives, Adams, et Ekers, ce dernier fils du maire de Montréal, tous citoyens de la métropole, ont passé la semaine dernière au club Kaneron, en nos parages.

— M. O.B. Kempt, de Waterloo, Qué., inspecteur des Agences des Terres de la Couronne, était à Nominingue la semaine dernière, en tournée officielle.

— Nous avons eu, lundi, 15 octobre, une délicieuse journée d'été, avec 70 degrés de chaleur à l'ombre. Variable, soit, mais véritablement enchanteur est notre climat des Laurendes !

— Les révérendes Mères S. Gabriel et Sainte Euphrasie, de l'institut de Sainte-Croix, nous ont quittés samedi dernier. Elles se rendaient à leur maison de Labelle, où elles passeront également huit jours.

— M. le grand connétable Groulx, de Hull, était de passage à Nominingue lundi, en tournée officielle, ainsi que M. Chs B. Major, avocat de Papineauville.

— Ventes spéciales, cette semaine, chez LAFLAMME & DESCHAMBAULT. Manteaux en astrakan, pour dames, valant $20.00, pour $18.00. Capots pour hommes, en veau de Russie, et en loup de Sibérie, valant $20.00, pour $18.00. Etoles en loutre, valant $8.50, pour $6.50. Ainsi qu'une grand assortiment de casques en seal et mouton pour dames et pour hommes qui seront vendus à 20 ou 25% meilleur marché que les prix ordinaires.

Sainte-Veronique de Turgeon

—M. Racicot, le sympathique bourgeois de chantier, monte des charges d'hommes considérables depuis quelques semaines, pour travailler à ses deux chantiers. Il paye des salaires très élevés, aussi l'hiver s'annonce favorable au point de vue pécunier. Que tous soient attentifs à utiliser cet argent à l'amélioration de leurs terres et n'en gaspillent pas un sou pour la boisson.

— Notre R.P. curé a fait une corvée, cette semaine, pour achever une grange et faire une écurie. Une trentaine de paroissiens ont répondu généreusement à son appel. Tous étaient à l'œuvre de bonne heure le matin et ne terminèrent leur journée que lorsque la nuit ne leur permettait plus de travailler. Ceux qui n'ont pu s'y rendre pour des raisons quelconques prendront leur revanche la semaine prochaine, car ici on ne connait pas de lâcheurs.

Saint-Gerard de Montarville

— MM. Ths Garneau, Alphonse Lacasse, avec son fils, et A. Turcotte de notre paroisse, ont trouvé de l'emploi, pour l'hiver, au moulin de M. W, B. Bartram, au 7e rang du canton Loranger.

—MM. A. Décarie, médecin vétérinaire, de l'Annonciation, et F. X. Desnoyers, de L'Ascension, étaient de passage parmi nous, ces jours derniers.

—Nous sommes heureux d'apprendre que les nouvelles parues sur la *Presse* du 11 octobre, touchant la démission de notre curé, comme directeur de la Coopérative, sont fausses. Nous aimons à reconnaître en lui un dévouement vraiment désintéressé et secret, ce qui n'empêche pas qu'il nous obtient bien plus que nous le pensons, et que son prestige auprès de ceux avec qui il a des relations est indéniable.

— Dimanche dernier, le sermon nous a été donné par M. le chanoine Décarie, curé de S. Henri de Montréal.

—Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Mme M. Lamoureux, de notre paroisse. Son service fut chanté lundi, par M. le curé.

— Melle G.A. Dufour, marchande, est à construire un magasin splendide, ce qui prouve que son commerce est florissant.

Saint Aimé du Lac des Iles

Nous devons mille remerciements à notre curé pour tout l'intérêt qu'il nous porte. Dimanche dernier, il nous envoyait, avec M. le vicaire, M. le chanoine Savariat, curé de Lachine, qui nous donna l'instruction. C'est une preuve de plus au crédit de M. le curé, de son grand cœur, de sa tendre charité et de son désintéressement. Il s'oublie lui-même pour penser à ses chères brebis de S. Aimé.

L'ASCENSION

— Etait de passage au presbytère, l'autre dimanche, M. Armand Dugas, avocat, fils de M. Dugas, député de Joliette.

— Un grand nombre de voyageurs sont montés la semaine dernière, pour les chantiers de MM. Lachapelle, Tranchemontagne et Sibbley.

— M. et Mme Jolicœur, M. et Mme Cousineau, de Ste Agathe des Monts, étaient en promenade chez M. E. Legault, hôtelier, ces jours-ci.

— La paroisse de L'Ascension aura à enregistrer une famille nouvelle qui est arrivée vendredi dernier, pour s'établir définitivement ici, à quelques milles du village. Cette famille vient de Chambly.

A VENDRE

Au 7e rang de Loranger, les Nos 41 & 42: l'un des plus belles terres de la paroisse ; 200 arpents de bonne terre, dont 35 âcres cultivables mis de suite. Grande maison confortable, grange en bon ordre, écuries à l'avenant. On peut occuper immédiatement : le propriétaire vend pour raisons de santé. Détails supplémentaires, en s'adressant, sur les lieux, à M. Joseph Paquin.

—

Lot de 100 acres à vendre dans le rang 1 No 16 de Sainte-Véronique comprenant 20 arpents en culture avec toute la récolte : de huit à dix tonnes de foin, quelques charges de fourrages verts, une vache, deux porcs, un bon cheval de huit ans, pesant 1322 livres, vingt poches de patates, des légumes, 30 billots de bois blanc, un veau. Pour conditions, s'adresser à Wilfrid Mailloux, à Sainte-Véronique. Il sera facile d'arrangement. La terre est en bois franc, excellente pour la culture.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } No 1629,
District d'Ottawa.

COUR SUPERIEURE

Dame Marie-Anne Lafleur,
de l'endroit appelé Rapide de l'Orignal dans le Canton Robertson, District d'Ottawa, épouse commune en biens de Louis Norbert Fortier, hôtelier du même lieu, dûment autorisée à ester en justice,
DEMANDERESSE.

vs.

Le dit Louis Norbert Fortier,
DÉFENDEUR.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 3 Octobre 1906.

MAJOR & FORTIER,
Procureurs de la demanderesse.

Hull, 3 Octobre 1906.

ZOTIQUE GAUTHIER

Entrepreneur-Charpentier et Menuisier

Fabrique de Portes, Chassis, Jalousies, Blanchissage et Découpage, tournage du bois de construction et tous ouvrages des boutiques mécaniques à bois.

NOMININGUE, — — — QUÉ.

Allons au Bon Marche

CHEZ

A. T. CONSTANTIN

Si nous voulons avoir un tres chic manteau en fourrure ou en étoffe, modele des plus nouveaux. Satisfaction garantie. . . .

Allons au Bon MARCHE

Pour nos jupes et blouses qui font l'admiration de tous nos acheteurs.

Allons au Bon MARCHE

Notre ouverture de chapeaux ayant eu lieu tout récemment nous sommes en mesure de vous vendre des chapeaux dont le goût et le chic ne peuvent être surpassés.

Toujours, allons au Bon Marché pour

les étoffes à costumes de toutes nuances et de toute beauté, étoffes à robe, soies pournoires et de couleurs.

Tweeds à habillement, Corps et Caleçons pour dames et messieurs, ainsi que enfants.

Couvertes en laine blanche, de $2.00 la paire en montant.

Nous avons une très belle valeur pour $3.25.

Couvertes en flanellette, valant $1.00, pour 69c. la paire.

Un lot considérable de marchandises que nous ne pouvons énumérer sont vendues à très grand sacrifice.

Nous nous ferons un plaisir d'envoyer sur demande tous genres d'échantillons.

Les commandes par la poste sont promptement exécutées.

A. T. CONSTANTIN

Enseigne de la Boule Rouge

3601, Notre-Dame

ST-HENRI de MONTREAL

MOBILIER RELIGIEUX

Gaston Vennat 51, rue St-François-Xavier MONTREAL.

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA DES MAISONS FRANÇAISES SUIVANTES :

AMEDEE BOLLEE.—Le Mans, (France)

La célèbre fonderie de CLOCHES, d'où sortent entr'autres les carillons de

Notre-Dame-du-Lac, - 24 cloches — St-Louis de France de Montréal, 5 cloches
Buffalo, E. U. - - - 43 cloches — Sorel, P. Q. - - - - - - - - 4 cloches

INSTITUT CATHOLIQUE DE VAUCOULEURS (France)

Les plus vastes établissements d'art religieux du monde.

STATUES, GROUPES, CHEMINS DE CROIX, AMEUBLEMENT D'ÉGLISE de tous genres et en toutes matières.

HENRI V. GESTA FILS—TOULOUSE (France)

VITRAUX D'ART

GOURDIN FILS—MAYET (France)

HORLOGES PUBLIQUES

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

N.B.—On traite, à NOMININGUE, QUE., avec M. Amédée Denault, rédacteur de l'AMI DU COLON, rue S.-François-Xavier

L'IMPRIMERIE de " L'AMI DU COLON "

SE CHARGE DE TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS COMMERCIALES, à taux modérés.

On peut s'y procurer également des formules, blancs et imprimés de toute espèce : tels que reçus, billets, en-tête de compte, formules légales, pancartes de **MAISONS A VENDRE ou A LOUER, etc., etc.**